Conseil d'établissement du Lundi 28 novembre 18h30.

Compte-rendu

Présents:

Varre Hélène : adjoint enfance éducation Arnaud Catherine : directrice MAPE Dossetto Karen : élue petite enfance Jacomet Cécile : éducatrice de jeunes

Jourdin Julie : maman moyens enfants

Ranc Guillaume : papa : bébé et grand Almero Perrine : auxiliaire bébés Zafran Mickaël : papa bébé Mariotti Graziella : animatrice bébés

1. Un bilan de la rentrée 2011 :

• enfants : tableau des effectifs :

- bébés 10 à 15 enfants par demi-journées (creux le mercredi) pour 12 places

- moyens 11 à 13 pour 13 places

- grands : 15 à 18 (mercredi bien comblé par les périscolaires) pour 15 Places

• et de la fréquentation prévisionnelle

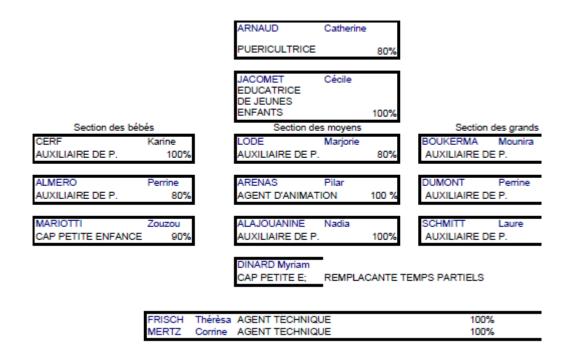
Au total le nombre d'enfant prévus oscille entre 37 et 44 par jour pour 40 places (utilisation systématique des 10 % de dépassement autorisés).

La crèche fonctionne très bien, les résultats de fréquentation sont bons.

Prévoir un comptage des enfants par heure pour le prochain conseil.

- Liste d'attente : environ 30 enfants. Ce nombre devrait encore s'accroître jusqu'au mois de septembre (c'est à la rentrée scolaire que les places se libèrent). Il permet d'envisager un bon turn-over des places.
- réunions parents : bonne fréquentation, peu de questions
- o bébés : groupe hétérogène tout-petits et presque moyens mais très sympathique et en cohésion
- o moyens : groupe très moteur
- o grands : groupe nombreux mais très intéressant, et intéressé.
- o groupes « décloisonnés » : enfant des différents groupes réunis autour d'une activité organisé par l'éducatrice de jeunes enfant ou une auxiliaire (lecture)

• personnel : organigramme



2. Présentation des projets :

Documents obligatoires pour le conseil général (agrément), la

CAF (financement), qui permettent une présentation de l'établissement et une cohésion de l'équipe. Documents qui peuvent évoluer dans le temps.

- Projet d'établissement : introduction sur l'historique à développer, présentation de la structure, du public, modalités d'accueil, organisation interne.
- trame du projet pédagogique :

Travail en équipe, avec des réunions, autour :

- de valeurs choisies ensembles (Accueillir l'enfant et les valeurs éducatives de sa famille au regard des contraintes de la collectivité, respecter l'individualité et la singularité de chaque enfant, observer l'enfant afin de repérer ses besoins et lui faire des propositions adaptées)
 - pour des objectifs : individualisation, autonomie, socialisation.

3. Demande des parents :

- aménagement d'un parc de jeu sur la ville : la ville manque de foncier
- Sécurisation trottoir : aux heures d'entrée-sortie d'école la circulation aux abords de la crèche à pied ou en poussette est dangereuse : obligation de marcher sur la route
- sécurisation entrée : réparation du groom : porte voilée

Conseil d'établissement

Du 15 décembre 2010

Compte rendu

Personne présentes :

Mme DOSSETTO Karen élue petite enfance Mme ARNAUD Catherine directrice du MAPE Mlle ALMERO Perrine auxiliaire section des grands Mme MARIOTTI Graziella animatrice section des bébés Mme SCHIERANO maman de Livia section des moyens : schierano@hotmail.fr Mme JOURDIN maman de Noïm section des bébés : jou_july@yahoo.fr M. RANC papa de Jolan section des moyens : sophieroux@laposte.net

1. Présentation du conseil d'établissement et lecture de son règlement intérieur pour validation :

- textes de référence
- fréquence : 4 fois par an
- objectif : créer un lieu d'échange formel entre les parents les professionnels et les élus, pour que chacun devienne acteur dans la vie de la crèche.
- sujets qui peuvent y être abordés : évolution des tarifs (réglementés pas la CAF), l'organisation intérieure et la vie quotidienne au MAPE, les travaux et projet, les orientations pédagogiques.
- pour le choix des représentants il est décidé de partir sur la base du volontariat plutôt que sur des élections.

2. Sujets abordés :

- 1. Il est proposé de relancer les parents de la section des grands qui ne sont pas représentés ce soir. Pour faciliter la communication et l'information des parents les mails groupés semblent être un outil moderne et efficace. La piste d'un journal en ligne (sur le site municipal) ou d'un journal d'information papier sur la vie de la crèche est envisagée.
- 2. Certains enfants sont effrayés par le brise-vue de la terrasse : il est suggéré qu'ils le peignent pour le rendre plus gai.
- 3. Au niveau sécurité le problème de la porte d'entrée est évoqué : les services techniques sont débordés et en sous effectif. Un nouveau directeur a été recruté. Les travaux sont prévus sur la semaine de fermeture de la crèche. Les parents doivent prendre soin de bien pousser la porte.
- 4. Pour les repas : le repas bio du jeudi est apprécié, il est souhaité que cette initiative soit développée ; si ce n'est par des repas totalement bio au moins par des ingrédients sains et de qualité. Actuellement les menus des repas sont soumis par la société multi-restauration à Catherine, qui les « corrige » : maximum 2 féculents par semaine, pas de viande reconstituée

ni de charcuterie, variété des couleurs et des textures, peu de pâtisserie, plutôt des fruits frais...

5. Activités : la variété des activités et leur mise en valeur est appréciée par les parents. L'intérêt des activités motrices, manuelles, et de découverte est bien compris.

Conclusion : conseil d'établissement modifié à faire valider par les personnes présentes puis à diffuser aux parents.

Conseil d'établissement

Du 08 mars 2011

Compte rendu

Personnes présentes :

Mme ARNAUD Catherine directrice du MAPE
M. ILLAC maire de la commune
Mme CUDA Géraldine élue enfance
Mme DOSSETTO Karen élue petite
enfance
Mlle ALMERO Perrine auxiliaire section
des grands

Mme MARIOTTI Graziella animatrice section des bébés
Mme LAGAST, maman de César - section des grands - lagasteouzan@yahoo.fr
Mme JOURDIN, maman de Noïm - section des bébés - jou_july@yahoo.fr
M. RANC, papa de Jolan - section des moyens - sophieroux@laposte.net

1. Présentation du conseil d'établissement par M. le maire

M. le maire exprime son contentement suite à la mise en place de cette instance de rencontre. Il explique qu'elle va dans le sens d'une démarche d'écoute des utilisateurs des services municipaux et des porte-parole du personnel. L'idée est de travailler ensemble, de s'exprimer sans retenue. Le cadre a été posé lors du premier conseil.

2. Sujets abordés :

- 1. Travaux : M. Duval nouveau directeur des services techniques arrive sur la commune le 14 mars. Il effectuera une tournée des bâtiments communaux afin de faire l'état des lieux. Pour les points vus lors de la séance précédente :
 - Les portes ont été réparées
 - Le changement du brise-vue de la terrasse est toujours à l'étude
- L'aménagement du jardin se termine, le jeu est en attente, une réfection de la pelouse a été demandée. L'idée de pelouse synthétique est émise pour éliminer le problème des cailloux. Le jardin est plus utilisé et apprécié par le personnel.

Nouveaux points, monsieur le maire relève :

- la vision de l'extérieur du local ménage (à gauche en entrant dans la crèche) : il propose des films solaires pour que l'intérieur du local ne soit pas visible de l'extérieur ; les étagères sont en attente.
 - Les carreaux cassés au bas de la rampe d'accès poussette à la crèche.
- 2. Pour les repas : le nouveau cuisinier est à l'écoute. Nous lui avons proposé de varier les purées des bébés. Nous allons demander plus de variété pour les goûters, notamment des goûters salés (fromage, ...) Une évolution de la qualité des matières premières, de leur préparation et de la quantité a été ressentie. Nous restons vigilants.
- 3. Facturation : elle a récemment évolué grâce au logiciel. Nous allons vers un guichet unique en mairie (pôle familles) et peut-être même vers le prélèvement automatique. Le nouveau système ajoute automatiquement à la facture mensuelle les impayés précédents.

- 4. Carnaval : prévu le 14/04 en espérant une bonne météo. Organisation différente par section. Les parents demandent si une intervention du musicien est prévue : après consultation de celui-ci la réponse est négative.
- 5. Rentrée école : tous les enfants nés en 2008 entreront à l'école maternelle en septembre, l'inspecteur d'académie l'a confirmé, sauf si les parents souhaitent qu'ils restent au MAPE ou en accueil extérieur. Il n'existe pas de classe de tout-petit sur Ensuès, ce type de classes n'existant qu'en Zone d'Education Prioritaire.
- 6. Une communication sur le coût du fonctionnement du MAPE est prévue. Elle permettra de prendre conscience du coût d'un tel service pour la mairie. Elle est rendue possible par la mise en place d'une comptabilité analytique par le nouveau directeur des finances. Elle tiendra compte de l'amortissement.

La création d'un poste de qualification moyenne, représente 2 points des impôts locaux précise M. le Maire, à titre d'exemple

.

7. Le problème du stationnement aux heures d'entrée à l'école est évoqué : c'est un sujet en réflexion à la mairie qui précise toutefois que ces dernières années l'école a perdu 2 classes. La réfection de la traverse du Colleton a permis la création de nouvelles places, liaison avec le chemin des Rompides est prévue avec élargissement des trottoirs grâce à la réduction du rocher. Des idées naissent autour de l'aménagement du terrain de la caserne des pompiers qui va se libérer mais M. le

Maire précise qu'un projet de programme de logements local municipal est en cours d'appel d'offre.

- 8. Horaires d'accueil : dans les sections moyens et grands, nous avons chaque matin des retardataires (arrivée après 9h), une fourchette d'accueil ayant pourtant été mise en place entre 10h et 10h30.
- Il est proposé de faire un écrit aux familles concernées quand les retards sont récurrents ; ensuite nous verrons s'il est nécessaire d'aller plus loin, l'idée étant de ne pas pénaliser tout le monde pour seulement quelques familles.

Merci à tous les participants.

Conseil d'établissement

Du 29 juin 2011

Compte rendu

Personnes présentes :

Mme ARNAUD Catherine directrice du

MAPE

Mme DOSSETTO Karen élue petite

enfance

Mlle ALMERO Perrine auxiliaire section

des grands

Mme MARIOTTI Graziella animatrice

section des bébés

Mme JOURDIN, maman de Noïm section des bébés - jou_july@yahoo.fr
M. RANC, papa de Jolan - section des
moyens - sophieroux@laposte.net
Mme LEONARDO maman d'Inès section
des grands

1. Travaux:

M. Duval nouveau directeur des services techniques n'a toujours pas effectué une visite de la crèche. Les travaux sont toujours en attente : un listing des demandes a été refait et renvoyé au service et au maire.

Le brise-vue de la terrasse a été déplacé vers le haut pour permettre aux enfants de voir le jardin. Cependant un problème URGENT persiste du côté de l'école maternelle où celui-ci a été arraché, rendant la terrasse dangereuse (risque d'enjambement).

Certains travaux ont été réalisés :

- Les portes ont été réparées
- Les carreaux cassés au bas de la rampe d'accès poussette à la crèche, ont été réparés.

Pour le jeu dans le jardin un dernier devis tarde. Quant à la réfection de la pelouse les informations sont contradictoires : l'idée de pelouse synthétique est toujours à l'étude alors que l'entreprise « jardin service » parlerait de replanter au mois d'août.

Les parents proposent leur aide pour les travaux en particulier quand la sécurité des enfants est en péril Mme Dossetto rappelle les contraintes liées aux normes de sécurité pour tous travaux.

Est abordée ensuite la dégradation récente de la barre sur la porte d'entrée de la crèche : la police fait dorénavant plus de rondes dans le quartier, elle est régulièrement appelée et travaille conjointement avec la gendarmerie pour démasquer les auteurs de ces méfaits. Précision est apportée quant au nettoyage de la commune faite par la personnel qui ne sont pas des agents mairie mais CUM.

2. Coût du fonctionnement du MAPE

Présentation de l'évolution des dépenses et recettes depuis l'ouverture en 2007 : augmentation régulière du budget : Participation de l'état en recul liée à l'abandon des emplois en CAE pour un poste pérenne. Aucune aide de la région pour les crèches. Participation du département

fixe et sans augmentation depuis 2009, qui correspond à notre budget pour les animations et le matériel.

Participation de la CAF fonction de la participation des parents et du taux de remplissage. Participation de la mairie pour équilibrer le budget.

Au niveau des dépenses les écarts s'expliquent par la mise en place de la comptabilité analytique qui s'affine d'année en année.

Présentation pour l'année 2010 :

- répartition des recettes : CAF 31 % usagers 31%, commune 34%.
- répartition des dépenses : personnel 84 %.

3. Ecole maternelle

Tous les enfants de 2008 entrent à l'école. Attention les enfants de moins de 3 ans ne peuvent être admis au CLSH (garderie périscolaire du matin et du soir et CLSH du mercredi). L'adaptation au CLSH n'a pas pu se faire cette année.

Les enfants de la crèche (19) ont été accueillis par les maitresses vendredi 24/06. Ils ont pu visiter les classes et l'école.

Pour info:

- les enfants qui portent le même prénom seront séparés. Pour des raisons pratiques
- Pendant les 3 premiers mois les « petits » de maternelle sont regroupés pour les repas au sein de la cantine.
 - La durée de la sieste est d'environ 1 heure (doudous acceptés mais pas de sucette)

Merci à tous les participants, et en particulier aux parents qui sont venus régulièrement. A l'année prochaine! Vous êtes tous les bienvenus.

4. Rentrée septembre 2011

Les effectifs prévus sont au complet.

Le personnel sera réparti de la sorte :

- Section des bébés : Perrine A, Nadia A, Zouzou
- Section des moyens : Marjorie, Pilou, Magali
- Section des grands : Perrine D, Laure, Monira